



Sarl en france et activé à l'etranger

Par **Night**, le **24/11/2011** à **21:48**

Bonjour,

mon épouse et moi nous voudrions créer une SARL (à capitale variable) en France

- Cette SARL n'aura aucune activité peut être pendant au moins un An.

- Nous aimerions savoir nos obligations fiscale et lesquels (impôts sur la société etc..) étant donné qu'il n'y aura aucun revenu à la société

- si jamais les montants à payer chaque année sont dérisoires (raisonnables), pouvez-vous me fournir un devis pour la création de la SARL dont les associés seront moi et mon épouse à parts égales ou peut être l'un de nous sera majoritaire.

En sachant qu'elle a des enfants en Chine d'une autre personne, moi-même j'ai un fils mineur d'une autre femme.

Nous n'avons pas d'enfants communs

Je vous remercie d'avance

Cordialement.